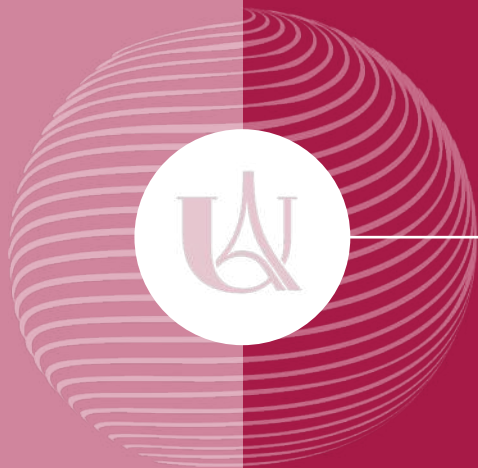




# GUIDE DES ÉTUDIANTS

## INTERNATIONAUX



Etudier à l'UFR de Médecine

[u-paris.fr/medecine/](https://u-paris.fr/medecine/)

MÉDECINE  
**Santé**  
Université Paris Cité

## UFR de Médecine

1

- ✓ Adresses des sites d'enseignements
- ✓ Hôpitaux Universitaires - Centres Hospitaliers - Instituts
- ✓ Bureau des Relations Internationales

## Venir étudier à l'UFR de Médecine

5

- ✓ **Inscription en ligne**
  - Étape 1: MoveOn*
  - Étape 2: Choix de stages*
  - Étape 3: Inscription administrative*
  - Étape 4: Création de compte UPCité*
  - Étape 5: Carte étudiant*
- ✓ **Inscription aux examens**

## Informations académiques

9

- ✓ Calendrier académique
- ✓ Système de notation
- ✓ Relevés de notes
- ✓ Certificats d'arrivée et de sortie
- ✓ Stages cliniques
- ✓ Français Langue Etrangère (FLE)

## Informations pratiques

12

- ✓ Frais et dépenses
- ✓ Logement
  - *Crous*
  - *Logements privés*
  - *Assurance logement*
- ✓ Accès internet & intranet
- ✓ Bibliothèques
- ✓ Restaurants universitaires et cafétérias
- ✓ Transports
- ✓ Le sport à l'université
- ✓ Santé
  - *La carte européenne d'assurance maladie (CEAM)*
  - *S'inscrire à l'assurance maladie française*
  - *Service de Santé Etudiante (SSE)*
  - *Handicap*

## Aides disponibles

16

- ✓ Aide financière (CAF)



## UFR de Médecine

Université Paris Cité

L'UFR de Médecine appartient à la Faculté de Santé.

Avec au total de **22 000 étudiants** mais aussi une orientation **Recherche en médecine**, l'UFR est riche de sites universitaires répartis dans Paris et en Île-de-France.



Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, le Pr. Philippe RUSZNIEWSKI est le Doyen de l'UFR de Médecine d'Université Paris Cité, Professeur de gastroentérologie et des maladies du pancréas à l'Hôpital Beaujon, il est également enseignant à Université Paris Cité.

### Adresses des sites d'enseignements

Plus d'informations : <https://u-paris.fr/nos-sites-et-campus/>

#### Site BICHAT

16 rue Henri Huchard  
75018 PARIS

*(L'équipe de scolarité 1<sup>er</sup> cycle se situe à Bichat)*

#### Site PAJOL

Centre de simulation  
20 rue du Département  
75018 PARIS

#### Site VILLEMIN

10 avenue de Verdun  
75010 PARIS

*(L'équipe des formations paramédicales se situe à Villemin)*

#### CAMPUS SAINT GERMAIN

Centre de simulation  
45 rue des Saints Pères  
75006 PARIS

#### Site des CORDELIERS

15 rue de l'École de médecine  
75006 PARIS

*(Les équipes 2<sup>ème</sup> cycle, master et 3<sup>ème</sup> cycle sont aux Cordeliers)*

#### Site NECKER

160 rue Vaugirard  
75015 PARIS

#### Site COCHIN

24 rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 PARIS

## Hôpitaux Universitaires

B

**Hôpital BEAUJON**

100, boulevard du Général Leclerc  
92110 CLICHY  
Tél : 01 40 87 50 00  
<https://hopital-beaujon.aphp.fr>

**Hôpital BICHAT - CLAUDE BERNARD**

46, rue Henri Huchard  
75018 PARIS  
Tél : 01 40 25 80 80  
<https://hopital-bichat.aphp.fr>

**Hôpital BRETONNEAU**

28, rue Joseph de Maistre  
75018 PARIS  
Tél : 01 53 11 18 00  
<https://hopital-bretonneau.aphp.fr>

**Hôpital BROCA**

54-56, rue Pascal  
75013 PARIS  
Tél : 01 44 08 30 00  
<https://www.aphp.fr/contenu/hopital-broca-2>

C

**Hôpital COCHIN**

27, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 PARIS  
Tél : 01 58 41 41 41  
<https://hopital-cochin-port-royal.aphp.fr>

**Hôpital CORENTIN CELTON**

4, Parvis Corentin Celton  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél : 01 58 00 40 00  
<https://hopital-corentin celton.aphp.fr>

E

**Hôpital Européen GEORGES POMPIDOU (HEGP)**

20, rue Leblanc  
75015 PARIS  
Tél : 01 56 09 20 22  
<https://hopital-georgespompidou.aphp.fr>

F

**Hôpital FERNAND VIDAL**

200, rue du Faubourg Saint-Denis  
75010 PARIS  
Tél : 01 40 05 45 45  
<https://hopital-lariboisiere.aphp.fr>

H

**Hôpital HOTEL DIEU**

1, Place du Parvis Notre-Dame, Pl Jean-Paul II  
75004 PARIS  
Tél : 01 42 34 82 34  
<https://www.aphp.fr/contenu/hopital-hotel-dieu-1>



### Centres Hospitaliers

**Centre Hospitalier ARGENTEUIL**  
69, rue du Lieutenant Colonel Prudhon  
95107 ARGENTEUIL  
Tél : 01 34 23 24 25  
<https://www.ch-argenteuil.fr>

**Centre Hospitalier de GONESSE**  
2, boulevard du 19 Mars 1962  
95500 GONESSE  
Tél : 01 34 53 21 21  
<https://hopital-de-gonesse.fr>

**Centre Hospitalier de PONTOISE**  
6, avenue de l'Île-de-France  
95300 PONTOISE  
Tél : 01 30 75 40 40  
<https://hopital-novo.fr/ch-pontoise/>

**Groupe Hospitalier EAUBONNE - MONTMORENCY**  
1, rue Jean Moulin  
95160 MONTMORENCY  
Tél : 01 34 06 60 00  
<https://www.hopital-simoneveil.fr>

### Instituts

**Institut CURIE**  
26, rue l'Ulm  
75005 PARIS  
Tél : 01 56 24 55 00  
<https://curie.fr>

**Institut Mutualiste MONTSOURIS**  
42, boulevard Jourdan  
75014 PARIS  
Tél : 01 56 61 62 63  
<https://imm.fr>

## Bureau des Relations Internationales

Le Bureau des Relations Internationales (BRI), situé sur le site des Cordeliers, est composé d'une responsable, d'une chargée de projets européens et de trois coordinatrices de mobilités.

Au sein du Bureau, les **coordinatrices de mobilités** sont chargées de :

- Suivre votre mobilité
- Vous remettre votre carte étudiante
- Signer votre certificat d'arrivée et de départ
- Délivrer votre relevé de notes
- Vous transmettre les informations sur les examens (en lien avec le service de la scolarité)

Les coordinatrices de mobilités sont présentes pour vous accompagner durant votre séjour.

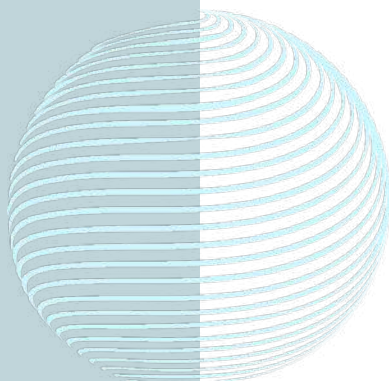
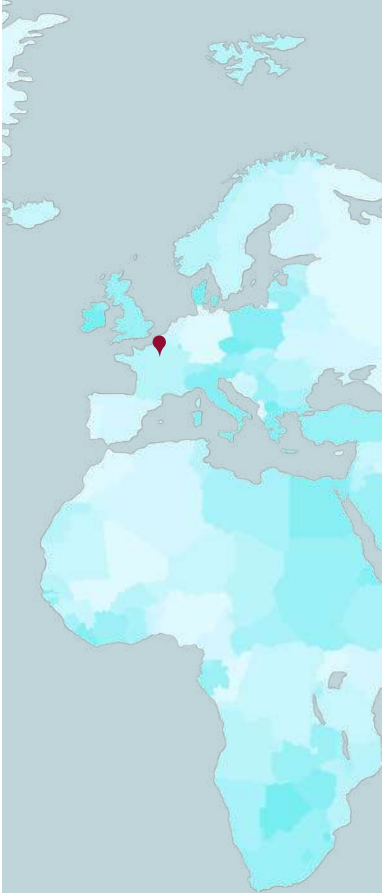
N'hésitez pas à les contacter.

### Contact du Bureau des Relations Internationales

[mobilite.international.medecine@u-paris.fr](mailto:mobilite.international.medecine@u-paris.fr)

### Adresse du Bureau des Relations Internationales (BRI)

Site des Cordeliers  
15, rue de l'École de médecine  
75006 PARIS  
1<sup>er</sup> étage > Aile A > bureaux 104 A, 106 A, 100 A





## Venir étudier à l'UFR de Médecine

### Etape 1: MoveOn

## Inscription en ligne

Une fois que vous avez été sélectionné et nommé auprès d'Université Paris Cité par votre université, voici les différentes étapes à suivre :

La première étape est de suivre le lien vers la plateforme en ligne « MoveOn » pour vous inscrire au sein de l'université:

- En anglais:  
<https://univparis.moveonfr.com/form/605cdd1efddd182ed1787992/en>
- En français:  
<https://univparis.moveonfr.com/form/605cdd1efddd182ed1787992/fr>

The screenshot shows the MoveOn platform interface for Université Paris Cité. At the top left is the university logo. The main heading is 'AUTHENTICATION'. Below this, there are two columns: 'Login' and 'Registration'. The 'Login' section includes fields for 'Email' and 'Password', a CAPTCHA image with the characters 'M97z04', and a 'Log in' button. The 'Registration' section includes fields for 'First name', 'Surname', and 'Email', and a 'Register' button. There are also links for 'Show another picture' and 'Play audio' near the CAPTCHA.

Tous les documents requis doivent être déposés sur la plateforme avant la date du **24 mai 2024**.



### Liste des documents requis (format PDF) :

- ✓ Copie de votre carte d'identité ou de votre passeport  
(attention : vérifier que votre document soit valide jusqu'à la fin de votre mobilité !)
- ✓ CV
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Certificat médical (attestation de vaccination) signé + copie du carnet de santé (vaccinations)
- ✓ Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- ✓ Certificat de niveau en langue française (DELFF - niveau B2)  
(une lettre officielle de l'université attestant du niveau en langue est acceptée)
- ✓ Assurances obligatoires :
  - Responsabilité civile
  - Rapatriement
- ✓ Learning agreement (approuvé par votre contact académique)
- ✓ Photo d'identité (format JPG) au format suivant :



### A noter : LOGEMENT

Lors de votre inscription sur MoveOn, vous avez la possibilité de cocher une case spécifique nous indiquant que vous souhaitez faire une demande de logement via notre parc de chambres CROUS.

Une commission d'attribution se réunira pour évaluer les demandes.

Les délibérations et réponses peuvent prendre du temps. Même si vous avez fait une demande de logement via MoveOn, nous vous conseillons très fortement de rechercher en parallèle un logement.

+ d'information dans la rubrique « Logement ».

#### Attention

Une fois votre dossier validé, vous ne pourrez plus modifier vos informations. Pour tout changement, nous vous invitons à contacter par email les coordinatrices de mobilités.



## Etape 2: Choix de stages

Répondez au questionnaire en ligne (« LimeSurvey ») qui vous a été transmis par email vous permettant d'émettre vos souhaits de stages hospitaliers/cliniques que vous devrez effectuer durant votre mobilité.

Ces souhaits concernent uniquement les spécialités, vous n'aurez pas la possibilité de choisir les hôpitaux.

Vous serez notifié de l'attribution définitive de vos stages à la mi-juillet 2024.

## Etape 3: Inscription administrative

A partir des informations que vous avez renseignées sur MoveOn, l'inscription administrative au sein de l'université est effectuée. Lorsque celle-ci sera validée (fin août/début septembre), vous recevrez un mail officiel de la part de l'université vous invitant à créer votre compte Université Paris Cité (UPCité).

## Etape 4: Création de compte UPCité

La création de votre compte UPCité vous permet d'accéder aux différents services de l'université (ENT/Intranet)

### Important

Pour activer votre compte, merci d'utiliser l'adresse email que vous indiquée sur MoveOn !

Une fois que votre compte Université Paris Cité est créé, vous recevrez un email vous invitant à vous connecter.

Vous pouvez désormais accéder à plusieurs [services électroniques de l'université](#)

- ✓ [Mon Dossier Web](#) : pour retrouver les documents administratifs concernant votre échange (certificat d'inscription, relevés de notes).
- ✓ [Hyperplanning](#) : pour accéder
- ✓ [Moodle](#) : plateforme où les professeurs mettent les supports de cours, devoirs en ligne... **Attention** : vous inscrire sur la page Moodle d'un cours ne signifie **PAS** que vous êtes inscrit à ce cours.

- ✓ **Zoom** : plateforme de messagerie instantanée et de visioconférence, notamment pour les cours en ligne.
- ✓ **Messagerie Outlook** : messagerie et adresse mail de type [prenom.nom@etu.u-paris.fr](mailto:prenom.nom@etu.u-paris.fr) que vous conserverez tout au long de vos études au sein d'UPCité.
- ✓ **Ressources numériques** : (bibliothèques en ligne) : explorez toutes les collections et ressources documentaires grâce au moteur de recherche unique des bibliothèques. Vous y trouverez également toutes les ressources numériques : revues en ligne, ressources et bases de données, ebooks, thèse, etc...
- ✓ **La Box** : vous y retrouverez toutes les ressources étudiantes à votre disposition regroupées dans un même endroit.
- ✓ **L'intranet étudiant** : il vous informe sur l'actualité de l'établissement, des campus et de la vie étudiante. Ce portail met à votre disposition un moteur de recherche et une page web spécifique recensant les ressources indispensables à votre scolarité.

## Hyperplanning

Afin de suivre les cours au sein de l'université selon votre Learning Agreement, nous vous invitons à consulter la plateforme Hyperplanning ainsi que la plateforme Moodle.

→ Pour accéder à l'Hyperplanning : <http://planning.medecine.univ-paris-diderot.fr/hp/invite>

The screenshot shows the Hyperplanning interface with several annotations:

- Saisie du nom**: indiquer l'année d'étude (DFGSM2 /DFGSM3/DFASM1/DFASM2/DFASM3)
- Semaine de cours**: points to the search bar.
- Lieu du cours**: UFR de Médecine - Bichat (B); Cochin (Coc); Cordeliers (Cord); Necker (N); Villemin (V)
- Cours au même horaire**: Cliquer pour faire défiler (points to a course block).
- La première lettre indique le lieu du cours. Ex : Cord =Cordeliers** (points to a course block).

**Legend for course locations:**

- Bichat : 16 Rue Henri Huchard, 75018 Paris
- Cochin : 24 Rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris
- Cordeliers : 15 Rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris
- Necker : 156 Rue de Vaugirard, 75015 Paris
- Villemin : 10 Avenue de Verdun, 75010 Paris

## Etape 5: Carte étudiante

Elle vous sera remise au Bureau des Relations Internationales (BRI) à votre arrivée à Paris.

### Inscription aux examens

Les inscriptions aux examens se font à chaque trimestre ou semestre en fonction des années d'études.

Le Bureau des Relations Internationales vous communiquera les informations nécessaires.



### CALENDRIER ACADÉMIQUE

Calendrier provisoire 2024 - 2025	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Welcome day	6 septembre 2024	Février 2025
Début des cours	Septembre 2024	Janvier 2025
Fin des cours	Décembre 2024	Mai 2025
Période d'examens	Décembre 2024	Février et Mai 2025
Examens de rattrapage	(début) juillet 2025	(début) juillet 2025

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de notre formation médicale, l'année universitaire est organisée en semestres, qui vont de septembre à décembre, et de janvier à fin juin de chaque année.

En 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année de notre formation médicale, l'année académique est organisée en trimestres, comme suit :

- **Trimestre 1** : début septembre à fin novembre
- **Trimestre 2** : début décembre à fin février
- **Trimestre 3** : début mars à fin mai
- **Trimestre 4** : (stages cliniques uniquement) : début juin à fin août

## Système de notation

Le système de notation en France est basé sur une échelle numérotée de 0 à 20, 20 étant la note la plus élevée, 10 la note minimale de passage (**en DFASMI et DFASM2, 11 est la note minimale de passage**). Si un étudiant n'obtient pas la note de passage, il devra passer les examens de rattrapage.

### Description des nuances :

< 10	→	Échec
10 - 12	→	Suffisant
12 - 14	→	Satisfaisant
14 - 16	→	Bon
16 - 18	→	Très bien
18 +	→	Excellent

## Relevés de notes

Le relevé de notes vous sera envoyé par email ainsi qu'à votre université d'origine :

- En **février** pour les étudiants qui terminent leur mobilité au premier semestre
- En **juillet** pour les étudiants qui terminent leur mobilité au second semestre ou en année complète.

## Certificats d'arrivée et de sortie

A votre arrivée à l'UFR de Médecine et à la fin de votre mobilité, le BRI signera votre attestation/certificat d'arrivée/départ.

## Stages cliniques

Le BRI vous transmettra un carnet de stage lors de la confirmation de vos choix (courant juillet).

Il est **IMPÉRATIF** que vous le présentiez à votre chef de service au minimum une semaine avant la fin de chaque stage. Vous êtes le seul responsable. Si celui-ci n'est pas complété par le chef de service, le BRI ne pourra intervenir.

Le statut d'étudiant effectuant un stage clinique en France donne des droits et des devoirs.

Lors de son stage, **l'étudiant s'engage à respecter la loi française ainsi que le règlement intérieur du centre hospitalier, où il a été affecté.**

### Important

En accord avec la Circulaire DHOS/G no 2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé, les signes d'appartenance religieuse, quelle qu'en soit la nature, ne sont pas autorisés au sein des hôpitaux (*cf. Charte de la laïcité dans les services publics en page 3*). Lorsque les étudiants sont à l'hôpital, leur devoir de stricte neutralité religieuse s'impose.

Il ne leur est donc pas permis de porter des signes religieux évidents. Il n'est pas possible pour une étudiante de porter un foulard ou voile lors de son exercice à l'hôpital.

Le règlement intérieur des hôpitaux, rappelé par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) stipule très clairement qu'aucun « artifice » ne peut venir se substituer au port du voile : la couverture de la chevelure par une « charlotte » de bloc opératoire n'est donc pas autorisée en dehors des endroits où cette charlotte est requise pour raisons d'hygiène.

Les photos officielles d'identités ne peuvent être acceptées si elles s'accompagnent d'une manifestation religieuse évidente, dont le fait de cacher sa chevelure.

## Français Langue Etrangère (FLE)

Les étudiants internationaux peuvent suivre des cours de Français Langue Etrangère (FLE) grâce au LANSAD (LANGues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) situé sur le Campus des Grands Moulins.

Ces cours sont adaptés à votre niveau (5 niveaux d'enseignement de A1 à C1) et vous permettent d'améliorer vos compétences en langue française pour vivre et étudier en France.

**Chaque cours dure 2 heures par semaine et équivaut à 3 ECTS.**

Vous pouvez bénéficier :

- de cours semestriels (11 semaines) : 1 cours de grammaire : A1, A2, B1, B2, C1 (et/ou)
- 1 atelier : écrit (B1, B2), oral (B1,B2), civilisation (B1, B2), argumentation (C1), cinéma (B2/C1).

L'atelier « culture & Civilisation » est destiné aux étudiants de niveau B1/B2 de tous les départements. L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les outils nécessaires pour mieux comprendre les différents aspects de la culture française.

Contacts et **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRE** auprès du LANSAD (places limitées) :

[lansad.eila@u-paris.fr](mailto:lansad.eila@u-paris.fr).



## Informations pratiques

### Frais et dépenses

Afin de profiter au mieux de votre expérience à Paris, le budget suivant est à prévoir :

**Loyer** : compter environ 800 à 1000 € / mois pour un studio (bailleur privé), environ 600 à 800 € / mois pour une colocation (bailleur privé).

Ces prix s'appliquent à Paris intramuros, les alentours proches de Paris peuvent être moins chers. (Si vous êtes logé en résidence universitaire, le tarif du loyer est d'environ 500 à 550 € / mois).

**Transports (métro/bus/RER)** : compter environ 90 € / mois pour un Pass Navigo. Les étudiants de moins de 26 ans venant pour une année académique peuvent bénéficier d'un pass/carte demi-tarif (« Imagin'R »).

**Alimentation** : compter environ 250 à 300 € / mois.

### Logement

#### Important

Même si vous avez fait une demande de logement via MoveOn, nous vous conseillons très fortement de rechercher en parallèle un logement !

Si vous avez demandé une chambre Crous lors de votre inscription sur MoveOn et que vous avez finalement trouvé un logement par vos propres moyens, **il est IMPÉRATIF** de le signaler dans les meilleurs délais à [accommodation.iro@u-paris.fr](mailto:accommodation.iro@u-paris.fr) afin que vous soyez retiré des listes de demande du Crous.

Aides financières au logement : voir rubrique « [Aide financière \(CAF\)](#) ».

#### Crous

Le Crous est une agence gouvernementale avec laquelle nous avons une convention. L'Université Paris Cité n'est donc pas en charge de la gestion. Pour informations, les différentes résidences Crous ne se trouvent pas sur les campus de l'université.

**Attention !** Les demandes de logement en résidence Crous sont nombreuses et le nombre de chambres extrêmement limité. Les demandes d'étudiants faisant un séjour à l'année sont prioritaires. Toutes les demandes ne pourront être satisfaites.

Pour toutes informations concernant le logement en résidence Crous, vous pouvez contacter : [accommodation.iro@u-paris.fr](mailto:accommodation.iro@u-paris.fr)

## Logements privés

Vous pouvez contacter directement des propriétaires d'appartements ou de chambres étudiantes.

Vous devrez verser une caution équivalent à 1 mois de loyer.

**Attention !** N'envoyez pas d'argent à une personne qui vous demande un paiement anticipé par Western Union, il s'agit très probablement d'une arnaque !

Un garant vous saura demandé. Celui-ci doit obligatoirement résider sur le sol français.

Si vous n'avez personne pour se porter garant, vous avez plusieurs solutions :

The infographic is divided into three sections. On the left, a purple background lists two services: 'Garantie Visale (gratuit si vous avez moins de 30 ans)' and 'SmartGarant (service payant)'. On the right, there are two vertical panels. The top panel is purple and labeled 'LOCATAIRE' with the text 'BESOIN D'UN GARANT POUR LOUER VOTRE LOGEMENT?'. The bottom panel is blue and labeled 'BAILLEUR' with the text 'BESOIN DE SÉCURISER VOS LOYERS EN TOUTE SIMPLICITÉ?'. In the center, a man in a white shirt and tie and a woman in an orange striped shirt are holding a document titled 'VISALE GARANTIE VISALE' with a red 'OK' stamp and the 'ActoLogement' logo.

## Assurance logement

L'assurance logement est obligatoire en France. Il est possible d'assurer votre appartement ou chambre d'étudiant grâce notamment aux deux organismes suivants :



## Accès internet & intranet

### Internet

Le service **Eduroam** offre un **accès sans fil sécurisé à Internet**, aux personnels, et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans l'enceinte de leur établissement mais également lors de leurs déplacements.

Il est possible d'accéder à ce réseau sur tous les sites et campus d'Université Paris Cité. Pour utiliser le WI-FI d'Université Paris Cité, vous devez télécharger l'installateur EDUROAM d'Université Paris Cité sur les différents appareils mobiles que vous utilisez.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/wi-fi-universite-de-paris-avec-eduroam/>



## Intranet

De plus, en tant qu'étudiant d'Université Paris Cité, vous avez accès à des outils spécifiques pour faciliter votre vie universitaire et notamment à **l'Intranet**.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/intranet-des-etudiants/>

## Bibliothèques

Université Paris Cité dispose de 21 bibliothèques universitaires. En vous inscrivant avec votre carte étudiante, vous pourrez emprunter jusqu'à 30 documents pour 30 jours, réaliser des copies et impressions, réserver des salles de travail en groupe et même demander des prêts d'ordinateurs portables.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/bibliotheques/>

## Restaurants universitaires et cafétérias

Chaque site d'Université Paris Cité a son restaurant universitaire ou sa cafétéria.

Vous pouvez y trouver des repas complets et équilibrés ou des sandwiches, des salades et des petits déjeuners.

Grâce à [izly](#) vous pouvez payer directement avec votre carte étudiante.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/se-restaurer/>



## Transports

A Paris et en banlieue, vous pouvez utiliser le métro et créer un Pass Navigo ou « Imagin'R »

→ Plus d'informations :

- <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>
- <https://www.ratp.fr/>



Vous pouvez également utiliser un **Velib'**, service de vélos partagés utilisables avec votre Pass Navigo.

Attention aux [règles de circulation](#) pour les cyclistes.

→ Plus d'informations : <https://www.velib-metropole.fr/offers>



## Service de Santé Étudiante (SSE)

Le Service de Santé Étudiante (SSE) accueille tous les étudiants et étudiantes d'Université Paris Cité gratuitement pour des examens de santé comprenant : médecine préventive, prévention gynécologie, prévention dentaire, consultations psychologiques, certificats pour la pratique du sport.

**Bon à savoir :** Vous pouvez déclarer un des médecins du SSE comme médecin traitant. Vous aurez une explication détaillée sur le système de santé français lors de webinaires d'accueil et la semaine d'accueil.

### Où trouver un SSE à Paris ?

#### Campus Saint-Germain-des-Prés

1<sup>er</sup> étage T145  
45 rue des Saints-Pères  
75006 PARIS  
Tél.: 01 42 86 21 29  
[saint-germain.sse@u-paris.fr](mailto:saint-germain.sse@u-paris.fr)

#### Campus des Grands Moulins

Bâtiment Sophie Germain - RdC sur cour  
8 Place Aurélie Nemours  
75013 PARIS  
Tél.: 01 57 27 94 60  
[grands-moulins.sse@u-paris.fr](mailto:grands-moulins.sse@u-paris.fr)

→ Plus d'informations concernant le SSE : <https://u-paris.fr/sante-prevention/>

## Handicap

Si vous êtes un étudiant en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'aménagements grâce au [Pôle handicap étudiant](#). Dès votre arrivée à Paris, vous devez prendre rendez-vous avec un chargé d'accompagnement qui évaluera vos besoins.

→ **Contacts :**

- **Campus des Grands Moulins :** [relais-grandsmoulins@u-paris.fr](mailto:relais-grandsmoulins@u-paris.fr)
- **Autres sites :** [relais-odeon@u-paris.fr](mailto:relais-odeon@u-paris.fr)

## Aide financière (CAF)

Il est possible de recevoir une aide financière de l'organisme CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour le loyer de votre logement. Cette aide est appelée « **APL** » (**Aide Personnalisée au Logement**).

Pour en bénéficier, vous devez remplir un formulaire en ligne en vous connectant sur le site de la CAF :

<https://www.caf.fr/>



**Aides  
disponibles**

### Important

Une fois votre demande d'APL effectuée, un délai de 2 ou 3 mois est à prévoir !

### A noter

- Si vous êtes **logé dans une résidence du Crous**, vous êtes automatiquement éligible pour bénéficier de cette aide.
- Si vous êtes **logé dans un logement privé**, vous devrez demander à votre propriétaire si le bien est loué est éligible aux APL.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide directement, vous devez avoir un compte bancaire français. Sinon, cette aide sera versée directement à votre propriétaire (et donc déduite de votre loyer).

Il n'est pas nécessaire d'avoir un numéro de sécurité sociale français pour bénéficier de cette aide.

